

Pourquoi je Raisonne ?

Voici bien une question que je ne m'étais jamais posée... je vais donc plutôt vous expliquer comment j'en suis arrivé là.

Tout d'abord, cela a commencé avec mon déménagement sur la commune de Crolles en 2024 et le besoin de participer d'une manière ou d'une autre à sa vie.

Ensuite, essayer de sauvegarder ce qui est là depuis longtemps et qui pourrait se dégrader si on ne fait rien n'est pas négligeable pour moi.

Enfin, les différents édifices - souvent colossaux - de défense de nos territoires ont toujours suscité ma curiosité et mon intérêt.

Maintenant que je me suis lancé dans cette aventure avec tous ces bénévoles, c'est l'apport de chacun et les échanges qui en découlent sur l'envie de rénover tous

ensemble d'une manière plausible l'édifice qui m'intéresse, que ce soit sur la recherche d'éléments restant à découvrir, le choix des pierres à sélectionner pour reconstruire, le choix des plantes à sélectionner pour le jardin (même si je laisse cela à notre spécialiste évidemment), etc.

Bref j'étais initialement parti pour déplacer des cailloux et me voilà désormais plongé dans la compréhension du Moyen Âge central dauphinois.

Longue vie au Dauphin !



Rémi Prey

Journée Européenne du Patrimoine sur le thème du « Patrimoine architectural »

Conférence
Le bâti ancien
en Grésivaudan



par Pierre Dell'Accio

Président des amis du Grésivaudan et de la Société des Écrivains dauphinois

Vendredi 19 sept 2025 - 20h

Médiathèque de Crolles - 97 av de la résistance - Crolles



entrée libre

Renseignements 06 37 61 41 93
contact@lesraisonneurs.com

Conférence

Le patrimoine bâti ancien dans le Grésivaudan

Vendredi 19 septembre à 20h

Présenté par Pierre Del'Accio, président des Amis du Grésivaudan.
À la Médiathèque de Crolles

Visite du Moulin des Ayes et de son jardin

Samedi 20 septembre 10-12h et 14h-17h30

Avec la participation du Théâtre sous la dent le matin.

La visite sera l'occasion de découvrir l'évolution architecturale du bâtiment à travers des documents anciens.



Camp médiéval au château de Montfort

par Phil

Courant mars, Anouk Clavier, notre amie archéologue, nous a fait l'honneur d'une visite commentée de l'exposition « à l'assaut des châteaux forts » au Musée de l'ancien évêché. C'est toujours plus intéressant d'avoir des explications éclairées de la part d'une professionnelle, d'autant investie dans l'exposition qu'elle a travaillé sur de nombreux sites et qui est en particulier la découvreuse inspirée des peintures du Chatel de Theys.

Nous l'avons retrouvé quelques jours plus tard en costume lors de notre « camp médiéval » de fin avril. Elle a assuré deux visites approfondies et fortement illustrées par les biographies de moult personnages régionaux, de faits d'armes et autres péripéties.



La troupe de Fil en Epée et les Loups de Midgard ont parfaitement tenu leur rang et passionné le public venu nombreux.



Nos boulangers ont trouvé des forces entre chaque fournée dans des subsides solides et gouteuses. Il est vrai que 40 kg de pâtes à enfourner c'est un gros boulot !



Nos charmantes tavernières ont tartiné et abreuvé à tout va ! La bière est même venue à manquer tant le service était bien assuré et le pain encore chaud fut bien nappé de pâté, de fromage ou de confiture.



Une bien belle idée ce camp médiéval 2025 ! Avec nos chaleureux remerciements aux Loups de Midgard pour l'organisation de cette belle journée.



Journée de l'archéologie

par Sandrine

Le vendredi 6 juin, nous avons accueilli au château de Montfort une classe de CE1/CE2 de l'école de Bernin. En partenariat avec Anne-Marie Allée, responsable du patrimoine à la mairie de Crolles et de Morgane Du Hommet, responsable du patrimoine culturel à la médiathèque intercommunale Gilbert Dalet, les enfants ont participé toute la semaine qui a précédé à diverses activités sur le thème de l'archéologie à la médiathèque. Ils ont donc clôturé avec nous leur semaine.

Après une balade botanique accompagnée par Antoine Briffaud animateur Nature de l'association Gentiana, les élèves ont bénéficié d'une visite guidée du château de Montfort par Philippe Verrier.

Un pique-nique dans la lice du château a clôturé la matinée.

L'après-midi, des ateliers étaient organisés pour les enfants, répartis en trois groupes :

- ♦ Fouilles au niveau de la jonction entre la tour ronde et le donjon, animé par Rémi Prey et Gérard Huriez
- ♦ Atelier tressage de bracelets, animé par Maurice, et atelier confection d'attrapes rêves, animé par Antoine Briffaud
- ♦ Atelier mathématiques (découverte de la corde à treize nœuds et de la pige) et jeux en bois, animé par Philippe Verrier et Sandrine Lecertisseur

Le vendredi suivant, les enfants ont présenté à la médiathèque de Crolles une restitution de leur semaine archéologique.



Deux Raisonneurs aux 25 ans de la FAPI

par Michèle

Créée par quelques passionnés de patrimoine et d'histoire, la Fédération des Associations du Patrimoine de l'Isère regroupait le samedi 24 mai pour ses 25 ans ses associations adhérentes et ses fondateurs pour une après-midi et soirée conviviales et culturelles.

La FAPI a choisi de célébrer à Vizille la réunion de ses membres avec le monumental château en toile de fond. Cette ville que chacun de nous connaît par son parc et son château de Lesdiguières garde la trace de nombreux autres épisodes historiques, que l'association « Les amis de l'histoire du pays vizillois » nous ont fait découvrir par petits groupes !



Pour sa période médiévale nous avons arpenté la colline du vieux château, à l'arrière du centre ville, découvrant murs, poterne, et tour, avec vue sur le prieuré roman en haut de sa butte et position de guet sur les vallées.



Une autre promenade nous a mené le long des canaux qui parcourent la ville, endiguant les nombreux cours d'eau qui ont fait de Vizille un très grand centre Industriel au XIX^e siècle. Cette déambulation nous a amené vers nombre d'anciennes manufactures et moulins, tout cela étant invisible au promeneur non averti.



(Suite page 5)



La fin d'après-midi nous a ramené dans le musée du château dont la grande salle, réservée pour nous, a offert son décor grandiose aux discours officiels... et grignotages en musique.

Le repas pris à la salle de la Locomotive a été l'occasion de fêter les fondateurs avec quelques uns des premiers adhérents, parmi lesquels Michel Desmaris des Raisonners de pierre. La réunion des associations est toujours l'occasion de retrouvailles et de nouvelles rencontres qui sont l'objectif même de la fédération.

Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins

par Phil

Pour terminer le premier semestre nous participions à la journée du Patrimoine de Pays et des Moulins.

Sous une chaleur accablante, nous avons attendu les visiteurs, le plus possible à l'ombre, ou dans la relative fraîcheur de l'entrée du moulin, mais en vain. Quatre visiteurs en tout, mais qu'importe ! Ce fut un moment de convivialité entre Raisonners, moment bien utile pour souder l'équipe et mieux se connaître.

Comme je le disais plus haut, resserrer les liens voilà bien l'intérêt de ces journées que ce soit avec les visiteurs, nos membres mais aussi les « officiels ». Nous avons reçu la visite de notre adjoint à la culture Didier Gérard et de notre maire Philippe Lorimier, ce qui confirme l'appréciation positive qu'ils portent à notre association et l'intérêt qu'ils portent à nos projets.



Dans cette attente et dans la tente, ce fut l'occasion de ressortir les caisses de tessons trouvés au château depuis 20 ans pour tenter de reconstituer le puzzle. Sont-ce de violentes scènes de ménage à l'origine de ces débris éparés ou des années de tentatives de réparation, car certains sont déjà munies d'agrafes ?

En tout cas, Hélène retrouve avec le sourire sa passion d'il y a bien des années quand ces poteries jonchaient la table de sa salle à manger. Mais le plus satisfait est encore notre Maurice, très impliqué dans la reconstruction de cette vaisselle dont la date de fabrication semble encore bien incertaine. Recoller les morceaux semble être sa seconde nature.



Sur les traces des dauphins à Beauvoir en Royans

par Michèle



Le lien entre le château de Montfort et celui de Beauvoir en Royans

Comme chaque savant Raisonneur le sait, Montfort a appartenu aux Dauphins du Viennois. Alors, lorsque le musée de l'Ancien évêché, pour compléter l'exposition « À l'assaut des châteaux forts », propose la visite du site de Beauvoir en Royans (guidée par l'archéologue du département qui a accompagné recherches et fouilles sur le patrimoine isérois), une Raisonneuse y a vu une chance pour elle et pour l'association d'en savoir plus sur cette époque lointaine des Dauphins. Une archéologue comme Anouk Clavier sait faire parler les pierres !



entreprise pour sauvegarder les quelques rares éléments architecturaux encore en élévation.

Beauvoir un lieu qui porte bien son nom

Sur un plateau naturel de molasse surplombant la rivière Isère se dresse aujourd'hui une immense esplanade plutôt vide, quelques murs monumentaux isolés sur ses bords, et sur l'avant, à droite et à gauche, quelques belles bâtisses encore utilisées. Ici se dressait un ensemble fortifié comprenant château et village de 7 ha, à l'époque où Grenoble en comptait 18...

Anouk nous fait revenir vers le bourg puis traverser les maisons anciennes de la rue principale. C'était l'axe de séparation entre le château et ce village, autrefois probablement très commerçant. Nous sortons du bourg par une des anciennes portes bien conservées. L'intérêt de cet ensemble fortifié semble évident, perché et en même temps proche du fond de vallée ! Un lieu de protection et d'observation et aussi un immense espace disponible à la construction.

Beauvoir en quelques repères historiques documentés

Au XII^e siècle le lieu a appartenu à l'abbaye de Montmajour d'Arles. En 1251 quand les Dauphins acquièrent le « castrum » ils l'achètent aux Berenger de Sassenage. Le Dauphin Guigues VII y signe des documents, attestant sa présence dans ce lieu. À l'époque où les barons de la Tour du Pin deviennent Dauphins, par mariage avec l'héritière du Viennois, ils semblent préférer résider dans leurs sites du Nord Isère. Mais au XIV^e siècle Beauvoir accueille été comme hiver leurs descendants, le frère aîné d'Humbert II, Guigues VIII avant son décès brutal, puis Humbert II le dernier Dauphin du Viennois. Les travaux d'agrandissement et d'embellissement semblent dater de ces dernières périodes.

Au vu de la richesse des aménagements on a pu considérer le site de Beauvoir en Royans comme un Palais des Dauphins, plus tard certains y ont vu un Versailles dauphinois.

En 2012 le site est protégé par les Monuments historiques et en 2013 une campagne de restauration est



(Suite page 7)

Sur la gauche de l'esplanade, se dresse un haut et long mur

De retour sur le site du château un haut mur imposant attire le regard. Ancienne muraille de rempart, les Dauphins semblent l'avoir utilisé pour y adosser leur bâtiment d'apparat sur deux niveaux. Cette hypothèse architecturale repose sur l'observation des spécificités de ce mur : la réutilisation des créneaux, espaces vides entre deux merlons, pour en faire des fenêtres à intervalle parfaitement régulier, puis par-dessus les trous de poutre légèrement inclinés qui pouvaient permettre l'introduction d'une charpente en coque de navire renversé, et enfin le rehaussement du mur sur une belle hauteur pour sauvegarder sa fonction défensive et la continuité du chemin de ronde.

Ce grand mur surplombe le porche d'entrée et le chemin incliné qui monte vers l'esplanade du château. Il manque, nous explique Anouk, la tour d'angle à l'aplomb de la porte, détruite, ainsi que le dispositif à l'intérieur du porche qui permettait de bloquer d'éventuels intrus pris en souricière. Belle surprise que cet ensemble ! Quand on est en haut, sur l'esplanade, le dessus du porche sert de pont aux habitants du château pour qu'ils puissent accéder à leurs jardin et verger, sur le terrain situé de l'autre côté de la rampe d'accès. Belle sophistication que ce porche, tout à la fois pont, pour un usage défensif et d'agrément.



En face les restes d'une très grosse tour défensive de plusieurs niveaux

Aussi appelée le donjon, cette tour prend appui en bas des murs et est en élévation de deux étages visibles sur la partie haute de l'esplanade ! On distingue donc trois niveaux : en bas une salle pour tirer à l'arc ou à l'arbalète, au milieu une salle voutée dont il reste les

bases de la voute et la fenêtre avec coussièges, en haut les traces d'une grande fenêtre et de latrines. Ce pouvait donc être sur ses parties hautes un bâtiment d'habitation pour la famille du Dauphin. Est-ce en ce lieu qu'est décédé en 1335, lors d'un des séjours d'Humbert II, son fils unique André âgé de 3 ans qui est tombé d'une fenêtre dans les fossés ?

Pour revenir à l'architecture, en 2007 le site a bénéficié d'une exploration par radar au sol qui a montré que tous les bâtiments avaient été construits sur le pourtour de l'esplanade laissant libre un grand espace central. On ne sait rien de précis des parties domestiques qui ne sont pas documentées, ni des cuisines. Mais on connaît le nombre de chevaux à un moment où les finances étaient faibles : 60 chevaux. Tout cela suppose beaucoup de bâtiments... L'emprise au sol de deux autres tours prises dans le rempart a été retrouvé.



Sur la droite la monumentale fenêtre de la chapelle ouvre sur le paysage boisé du Vercors

Dernier bâtiment encore en élévation les restes de l'ancienne chapelle sont impressionnants. La grande fenêtre de forme gothique conserve l'implantation de ses décors architecturaux. Alors que les murs qui l'encadrent portent les traces de l'effondrement des parois latérales, à gauche, en partie haute, une observation fine aiguillée par Anouk, laisse deviner un parement lisse... vestige du couloir privé permettant aux Dauphins de rejoindre une chapelle haute pour assister à la messe directement depuis leurs appartements.

Si on tirait depuis le mur de droite de la chapelle un trait tout droit en direction du bord du Grand mur placé à l'opposé de l'esplanade on aurait l'exact emplacement du rempart qui clôturait le château côté village, muraille bordée de son fossé découverts par le radar.

Et à l'extérieur de ce dispositif défensif disparu reste aujourd'hui une partie des bâtiments donnés par

Humbert II à un couvent des Carmes et qui abrite aujourd'hui le petit musée du site.

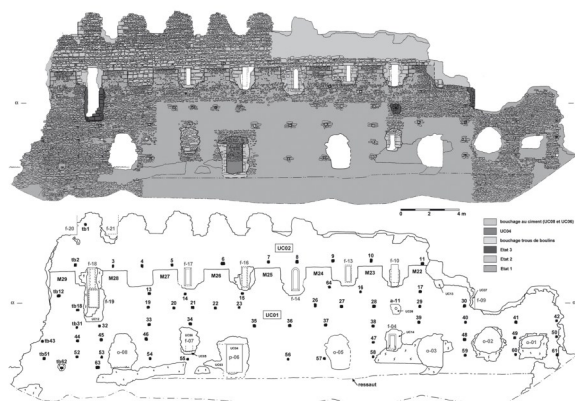


Conclusion sur les hauts et bas d'un site dont il reste si peu aujourd'hui

Beauvoir en Royans signe incontestablement la richesse de ses propriétaires. Anouk nous donne à comprendre ce qu'était la vie des Dauphins en tant que grands seigneurs : un hôtel particulier à Paris, un autre à Avignon ville papale, une centaine de châteaux sur leur territoire grand comme trois départements pour une cour itinérante...

Et puis l'histoire a continué son œuvre avec d'autres conséquences : comme tant d'autres châteaux le site est mal entretenu par les repreneurs après le transport du Dauphiné au royaume de France, et au moment des guerres de religion alors que le baron des Adrets occupe le château, un siège, des combats féroces et des incendies y ont eu lieu... au point qu'en 1698 un écrit parle d'une ville presque entièrement détruite. Au fil des siècles suivants le site devient une carrière de pierres...

Restent ces ruines éparses, ce patrimoine énigmatique, ces vestiges rares mais grandioses qui, complétés d'un jardin médiéval fourni et d'un verger conservatoire s'allient pour attirer les visiteurs.



Pour aller plus loin, voir l'article d'Annick Clavier sur le Grand Mur du château delphinal

<https://journals.openedition.org/archeomed/15043>



La plante par Martine

Le chou Daubenton

Brassica oleracea ramosa

Le chou Daubenton, appelé aussi chou branchu, chou perpétuel, chou vivace, chou à mille têtes, est une variété vivace du chou commun (*Brassica oleracea*), d'allure arbustive et pouvant atteindre jusqu'à un mètre de hauteur.

L'origine de son nom reste incertaine. Ce pourrait être un hommage au botaniste français Louis Jean-Marie Daubenton, médecin, naturaliste et premier directeur du Muséum national d'histoire naturelle, qui a joué un rôle important dans l'étude et la classification des plantes au XVIII^e siècle.

L'origine exacte de cette variété n'est pas claire, mais elle est connue depuis longtemps en France. On pense qu'elle tire ses origines de choux sauvages présents dans la région méditerranéenne.

Le chou Daubenton a longtemps été cultivé uniquement pour nourrir le bétail, comme le chou kale. Rustique (jusqu'à -15 °C) et perpétuel c'était en effet un chou fourrager très facile à produire et à faucher, avant d'être remplacé par les modernes maïs et soja.

Aujourd'hui il est particulièrement recherché et apprécié par les jardiniers à la recherche de nouveauté, mais également par de grands chefs cuisiniers. Il est cultivé pour ses jeunes feuilles au goût proche du brocoli, consommées crues ou cuites.

Pour ne rien gâcher, si la variété commune a des feuilles vertes, il existe d'autres variétés aux feuilles attrayantes de différentes nuances de vert, de rose ou de violet.

Parfait substitut au chou cultivé, notamment si on n'a pas besoin d'un chou entier, on coupera les jeunes feuilles et les têtes

de chou en fonction de ses besoins, ce qui permettra d'obtenir plusieurs récoltes par an, pendant plusieurs années. Comme tous les choux, le chou Daubenton est un super-aliment, qui peut s'utiliser en jus, en salade, en soupe, ou cuit comme un chou classique. Riche en vitamines A, C et K, en fibres et en minéraux, il allie plaisir gustatif et bienfaits nutritionnels. La tradition lui prête même quelques vertus médicinales : digestives, fortifiantes, et vermifuges.

Légume perpétuel peu sensible aux ravageurs et maladies, le chou Daubenton est une bonne solution pour avoir chou facilement, avec un minimum de travail.

Il se plaira à exposition ensoleillée non brûlante ou à mi-ombre, dans un sol riche, frais, plutôt lourd (de préférence calcaire), bien amendé. Rustique, il résiste très bien au froid, mais on peut aussi le bouturer très facilement et garder les boutures à l'abri pendant l'hiver.

Sources

Le grand livre des légumes oubliés - Ed. Rustica

Wikipedia https://fr.wikipedia.org/wiki/Chou_Daubenton

Nombreuses sources sur internet



La recette par Brigitte

Stoemp au chou vivace de Daubenton, sauce Blackwell à l'indienne

Ingrédients pour 4 personnes

Pour le Stoemp

15 pommes de terre farineuse

20 feuilles de chou Daubenton

4 cuill. à soupe de beurre

1 cuill. à café de poivre blanc moulu

Pour la sauce

6 cuill. à soupe de pickles de carottes indien

2 cuill. à soupe de crème épaisse

1 cuill. à soupe de vinaigre de cidre

4 saucisses de campagne

- Couper les feuilles de chou en fines lanières.
- Cuire les pommes de terre pelées, lavées et coupées en 4 dans un grand volume d'eau bouillante salée pendant 15 à 20 minutes jusqu'à ce qu'un couteau s'y enfonce très facilement.
- Après 10 minutes de cuisson des pommes de terre, ajouter la moitié de la chiffonnade de chou.
- Faire griller les saucisses dans une poêle bien chaude ou sous le grill. Les réserver au chaud.
- Déglacer les sucs de cuisson avec le pickles de carottes et le vinaigre sur feu moyen. Ajouter la crème épaisse, mélanger, saler si besoin selon votre goût.
- Égouttez les pommes de terre cuites, ajouter le beurre, le reste de chiffonnade de chou (le chou Daubenton se consomme très bien cru), le poivre blanc et écraser grossièrement à l'écrase purée en laissant quelques morceaux.
- Servez en accompagnement du Stoemp et des saucisses !





L'expression du mois par Phil

Le BAN

Le ban

Ben dit donc, voilà bien un mot qui se décline en de multiples sens et dont la racine tourne autour de l'autorité et de l'étendue de son application.

Au Moyen Âge, le **ban** (latin *bannus*) est le pouvoir de commander les hommes à la guerre.

Le ban châtelain devient le pouvoir des seigneurs de contraindre, commander et punir. Les sujets peuvent être contraints d'utiliser des moulins, presses, fours etc. communs mis à disposition par le seigneur. C'est le cas du four banal, non pas qu'il est vulgairement bâti mais parce qu'il appartient au seigneur. Il en impose l'usage à ses sujets et perçoit une redevance sur chaque utilisation.

L'adjectif « banal » ou « bannal » qualifie les choses relevant du ban. Ce « banal » fait banaux au pluriel : des fours banaux.

Son sens moderne de « banal » (au pluriel : banals) en est dérivé : ce qui est banal est commun, ordinaire.

Proclamer un ban

Proclamation du suzerain dans l'étendue de sa juridiction.

Ce **ban** ordonnait, sous peine d'amende, la levée en masse des habitants du pays.



Ouvrir le ban, proclamer un ban

Battre le ban des récoltes, des vendanges. Battre le ban de fauchaison, de glanage...

Publier le jour de l'ouverture des vendanges ou des récoltes sur le territoire du suzerain puis plus tard sur un territoire.

Publier le premier ban ; afficher les bans

Annonce publique, triple en principe, d'un mariage futur, par voie d'affiche à la porte de l'église, afin que toute personne connaissant un empêchement au mariage le fasse savoir.

Ouvrir, fermer le ban

Roulement de tambour ou sonnerie de clairon qui annonce la publication du dit ban.

Il enserre la lecture officielle, par un officier, d'un ordre, d'une remise de décoration, etc.

Faire un (triple) ban à quelqu'un

Invitation faite à l'assistance d'applaudir d'une manière rythmée en l'honneur de quelqu'un.

Mettre quelqu'un au ban de ; être au ban de ; un ban pèse sur quelqu'un

L'idée dominante est celle d'exclusion par décision d'une autorité.

Exil imposé à quelqu'un pour voie de proclamation.

Mettre un homme au ban d'un pays, d'une localité ou d'un territoire

– *Au figuré* Mettre une personne au ban de l'opinion, de l'humanité, de la société

L'exclure, la déclarer indigne de l'estime ou de la considération des autres.

Mais aussi se mettre, vivre au ban de la société par sa propre volonté.

Rupture de ban

Crime puni de la peine de mort ou de l'emprisonnement à vie, commis par celui qui rentre dans le territoire interdit avant l'expiration de sa peine. De nos jours la formulation fait référence à un état, celui d'une rupture avec un milieu social, familial...

Déclinons dès lors les mots issus de toutes ces définitions

L'arrière ban

Corps des arrière-vassaux du suzerain.

De nos jours, ensemble de personnes ayant entre elles un lien quelconque

La banlieue

Du vieux français *banlieue*, dérivé du latin médiéval *banleuca*, signifiant « espace d'environ une lieue autour d'une ville », sur lequel l'autorité faisait proclamer les bans et avait juridiction

Circonscription territoriale qui s'étendait à une lieue hors de la ville et dans laquelle un juge pouvait exercer sa juridiction.

Par extension : Territoire et ensemble des localités qui environnent une grande ville

Banalité

Caractère de ce qui est banal, commun, vulgaire

Forban

Forban (de *foris*, hors, et bas-latin *bannum*, ban) signifiait, « bannissement » dans l'ancien français ; dans le français moderne, il signifie celui qui est banni, un bandit, et, particulièrement, un bandit de mer, pirate, corsaire, écumeur des mers qui attaque indifféremment amis & ennemis.

Bandit

dérivés respectivement de *bandire* et *bandir*, signifiant « bannir ». Le terme désigne donc à l'origine un individu banni, avant de prendre le sens de « malfaiteur » ou « vaurien » à la fin du XVII^e siècle.

Bannir

Exclure du ban (to ban in English).

Étymologie : XII^e siècle, banir, « annoncer à son de trompe, à cri public » ; XIII^e siècle, au sens d'« exiler ».

Condamner quelqu'un à quitter son pays, sa patrie, ou lui en interdire l'entrée.

Ne plus admettre dans une société. Tombé en disgrâce.

Aubaine

Du nom commun aubain, signifiant « étranger (appartenant à un autre ban) ». Peut être influencé par le latin vulgaire *alibanus*, dérivé de *alibi*, « ailleurs ».

Abandon

Du vieux français « mettre a bandon » (laisser au pouvoir de), bandon étant issu des deux radicaux germaniques *ban* (proclamation) et *band(a)* (signal, étendard d'un corps de troupe). On retrouve ces radicaux dans le mot « ban ».

Bannière

Enseigne quadrangulaire que le seigneur ou chevalier « banneret » avait le droit de porter à la guerre et sous laquelle se rangeaient ses vassaux (se ranger sous la bannière).

C'est « la croix et la bannière »

Pourquoi cette expression signifie-t-elle l'embarras ou la difficulté de l'exécution? La croix était placée à l'avant de la procession suivi derrière par l'ensemble des vassaux sous la même bannière, ...qu'il était bien difficile de convier puis de coordonner...



Crieurs publics qui énoncent les bans

Sources des illustrations :

<https://www.rfgenealogie.com/dossiers/le-crieur-public>

<https://fr.geneawiki.com/>

images/3/3f/81140_Lavour_Crieur_public.jpg

https://www.leglobeflyer.com/2bgal/img/France/ PAR30032017_3_resultat.jpg



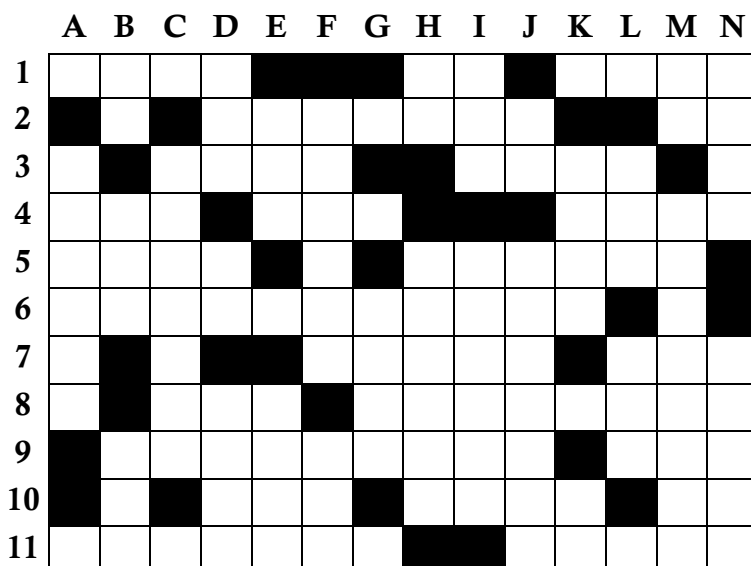
Dessin: Pascal Claivaz

Notre bourguigno-helvétique François me rapporte que dans le canton de Neuchâtel, on trouve à de très nombreux endroits l'inscription « A ban », ou « Mis à ban » surmontée ou non d'un panneau soulignant une interdiction de stationner, de circuler voire d'utiliser.



Les mots croisés de Nine

La plupart des réponses sont dans ce numéro du Raisonneur.
Bonne lecture !



Solution du Raisonneur n°77

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	S	U	C		C			R	I	D	E	S
2		R	O	C	A	M	B	O	L	E		
3	P	E	N	A	T	E		N	E	F		A
4	I		T	R	A	M		D		I	F	S
5		C	R	A	P	O	N	O	Z		R	A
6			E	M	U		O			V	A	
7		A	V	E	L	I	N	E		O	N	C
8		C	E	L	T	E		C	A	L	C	A
9	D	O	N		E		R	A	M	E		T
10	A	N	T	I		O		R	I	T		A
11			S	A	Y	N	E	T	E	S		W
12	O	C		M			T	E				I
13		R	A	B		L	A	R	D		P	S
14	F	U	N	I	C	U	L	A	I	R	E	S
15	L	E		Q			E		M	A	N	A
16	A		B	U	F	F	E	V	E	N	T	
17	N	U		E	A	U			S	I	E	D

Horizontal :

1. Pour s'asseoir. 3e degré. *Brassica oleracea*. 2. Dauphin. Le premier. 3. Outil de mesure. Puits naturel. 4. Pour aider les enfants. Messenger. Maçonnerie coulée entre des planches. 5. Fille. Le reste au fond du vase. 6. Anouk en est une. 7. Arbre de Grenoble. Plat. 8. Choisi. On se rangeait derrière. 9. Ça monte. Épaississement de l'épiderme. 10. Pour choquer. Salé et séché. Sujet. 11. Roche friable. Et sauve.

Vertical :

A. Fours des châtelains. B. Révolution. Poisson. Organisateur d'épreuves sportive. C. Oblique. D. Énergie. Exclamation. Fille de Thestios. E. Pour apprendre encore plus. Troués. F. Entre deux créneaux. Circonstance. G. Dans le cerveau. H. Pour moi. Dans le Vercors. I. Se dirrigera. Planning. J. Petit écran. Manteau. K. Scrute. Soleil. L. Rejeta. Gars. M. Entre deux options. Seigneur. N. Liée. Semblable.

Quiz - La corde à treize nœuds

Sur une corde à treize nœuds, il y a un nœud à chaque extrémité et les onze autres nœuds sont répartis sur la corde pour être à égale distance les uns des autres. Sachant cela, combien faut-il de nœuds pour réaliser les figures géométriques suivantes avec une corde à treize nœuds ? Il peut y avoir plusieurs réponses dans certains cas, n'hésitez pas à toutes les noter...

Avec un cas pratique, cette activité amusera les enfants dès l'âge de 7 ans !

